

Bamako, le 11 juin 2014

Le Secrétaire Général du Conseil National

De l'Ordre des Médecins du Mali

//-

Tous les Médecins du Mali

Objet : Lettre circulaire

Chers Confrères,

Par correspondance n° 091/2014/CNOM du 15 janvier 2014, je vous informais de la fin du mandat du Conseil national de l'Ordre des Médecins du Mali et lançais un appel aux candidatures. Je viens par la présente vous soumettre la liste des candidats et vous informer que l'Assemblée Générale portant sur le renouvellement du Conseil National de l'Ordre et fixée au **samedi 21 Juin 2014 à partir de 9 heures à la maison des aînés.**

Je vous rappelle que le Conseil National est composé de douze (12) membres (dix membres actifs et deux suppléments). Chaque électeur (médecin ou chirurgien dentiste) choisira des candidats dont le nombre varie de un (1) à douze (12) parmi les postulants.

Le vote par correspondance est autorisé aux médecins et chirurgiens dentistes empêchés et à ceux éloignés de Bamako.

A faire enregistrer le vote par correspondance au Siège des Ordres Professionnels de la Santé sis au Quartier du Fleuve dans la cour du Service d'Hygiène pour les médecins de l'intérieur auprès des Conseils Régionaux et le cachet de la poste faisant foi avant **le 19 Juin 2014.**

Les noms, prénoms et adresse du votant par correspondance doivent être bien portés pour vérification de l'électeur au niveau du Siège du Conseil National avant le jour du vote.

NB: Il est rappelé aux médecins que les démarches de candidature et d'électeur sont à titre purement personnel. Par conséquent, aucune intervention par tierce personne ne sera autorisée.

Comptant sur votre mobilisation pour un Ordre fort et dynamique, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Pour le Conseil National

Le Secrétaire Général

Dr Djibril Coulibaly

Ampliations :

MS1P/CIS 1P/Info

Archives1